

L'an deux mil seize le douze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué en date du cinq décembre deux mil seize, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARRIN, Maire.

Présents : CHARRIN Philippe – AGAZZI Claude – AUBLETTE Geneviève – BEGUIER Monique — CHEILLAN Marc – CRACOWSKI Jacques – DAHRINGER Catherine – GRINDEL Xavier – SIMONNET Emmanuel – TIDIER Isabelle – THEISOHN Heike

Excusé et représenté : BRIOLE Jean-Pierre donne pouvoir à AGAZZI Claude  
Monsieur Emmanuel SIMONNET est désigné secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°2016\_065 : APPROBATION DE LA CHARTE DE GOUVERNANCE POLITIQUE POUR ACCOMPAGNER LE TRANSFERT DU PLAN LOCAL D'URBANISME** - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la charte de gouvernance politique pour accompagner le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle est présentée ci-joint.

**DELIBERATION N°2016\_066 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CRACOWSKI Jacques

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport annuel sur la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'année 2015.

**DELIBERATION N°2016\_067 : ACCEPTATION D'UN DON DE FRANCOIS DELAGE** - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par SIMONNET Emmanuel

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE PROCEDER** à l'acceptation du don de Monsieur François DELAGE, tel que décrit dans la délibération (voir fiche synthétique) ;
- **DE DIRE** que ce don n'est grevé d'aucune charge ;
- **D'APPROUVER** l'intégration de cette pièce à l'actif de la commune ;
- **DE DIRE** que la délibération sera transmise au Comptable public pour intégration dans l'inventaire ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la délibération.

**DELIBERATION N°2016\_068 : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA METROPOLE AU TITRE DE LA COMPETENCE "COLLECTE DES DECHETS MENAGERS"** - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention telle qu'elle est annexée à la délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la délibération.

**DELIBERATION N°2016\_069 : APPROBATION DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE REGISSANT LA FONCTION D'INSPECTION DANS LE DOMAINE DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS** - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention telle qu'elle est annexée à la délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la délibération.

**DELIBERATION N°2016\_070 : AUTORISATION DE SIGNER UN ACTE DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE AVEC UN PARTICULIER** - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par CHARRIN Philippe

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la constitution des servitudes précitées avec Monsieur MAROL, propriétaire de la parcelle AM 62 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour affichage du 20/12/2016 au 20/02/2017

Transmission en Sous-préfecture le 22/12/2016

**Coralie BARTE**

Directeur Général des Services